



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Nature

BILAN D'ACTIVITÉ

2024

#MondeEnCommun

Un engagement fort pour répondre à l'accord de Kunming-Montréal

Le groupe AFD a franchi une **nouvelle étape en 2024**. Son conseil d'administration a validé un **engagement clé** dans le cadre du 5^e plan d'orientation stratégique du Groupe : **garantir que 100 % de ses interventions soient alignées sur les attentes du Cadre mondial pour la biodiversité**, comme il l'a fait dès 2017 vis-à-vis de l'Accord de Paris. Le groupe AFD souhaite ainsi contribuer à l'objectif mondial d'enrayer et inverser la perte de biodiversité d'ici à 2030 et rétablir le bon état de la biodiversité d'ici à 2050. Cela passe notamment par :

1 Des cibles financières ambitieuses

Le Groupe s'engage à consacrer **1 Md€ de finance en faveur de la nature en 2025** (doublement par rapport à 2020).

2 Une approche globale

- Intégration des enjeux liés à la biodiversité dans tous les projets et secteurs.
- Une part de la finance nature consacrée à des projets de conservation et restauration des écosystèmes en faveur des aires protégées ou de la gestion durable de la biodiversité.
- 100 % net-zéro - sans impacts négatifs résiduels sur la nature.

Le Groupe se donne jusqu'à 2027 pour développer l'ensemble de ses méthodologies opérationnelles.

Le Groupe veillera par ailleurs :

À l'équité et la justice sociale : en considérant les dimensions sociales de la biodiversité. Les communautés locales et les populations vulnérables seront pleinement impliquées dans la gestion et la conservation.

À l'alignement de ses actions avec les stratégies nationales de biodiversité : l'atteinte des objectifs ambitieux du Cadre mondial pour la biodiversité implique que les actions du Groupe soient pleinement cohérentes avec les stratégies nationales et les plans d'action biodiversité de chaque pays.

À l'intégration de solutions fondées sur la nature, la lutte contre les pollutions, la protection des océans et la contribution à la cible « zéro déforestation nette ».

Au soutien de projets à fort impact structurel et financier : le Groupe renforcera ses **interventions transformatives sur la biodiversité**, en vue de générer des changements durables à l'échelle de ses partenaires, clients et territoires.

En 2024, l'activité en faveur de la nature c'est :

1,2 Md€

de financements engagés par le groupe AFD dans les pays en développement et dans les Outre-mer français, soit 9 % du total des engagements du Groupe

165
projets

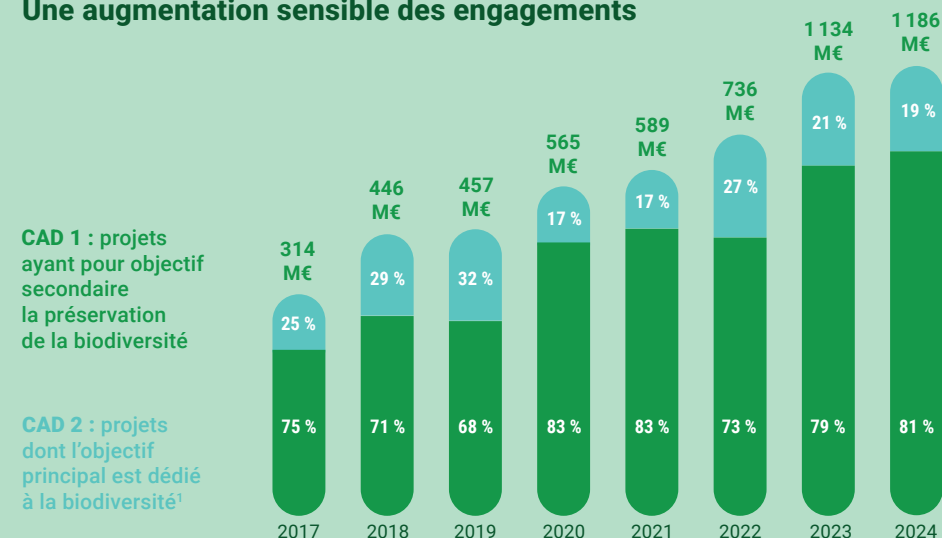
134

contribuant de manière significative à la biodiversité - CAD 1
(958 M€)

31

ayant pour objectif principal la biodiversité - CAD 2
(228 M€)

Une augmentation sensible des engagements

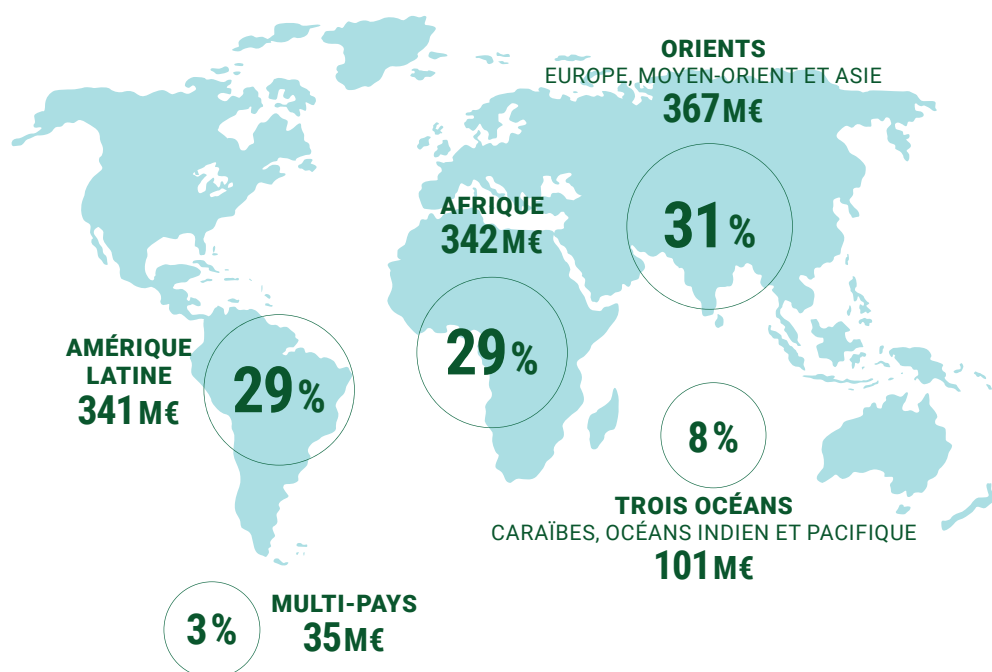


Le montant des engagements nature du Groupe a de nouveau augmenté en 2024 (+ 5 % par rapport à 2023), atteignant, en avance, l'objectif visé d'1 Md€ pour 2025.

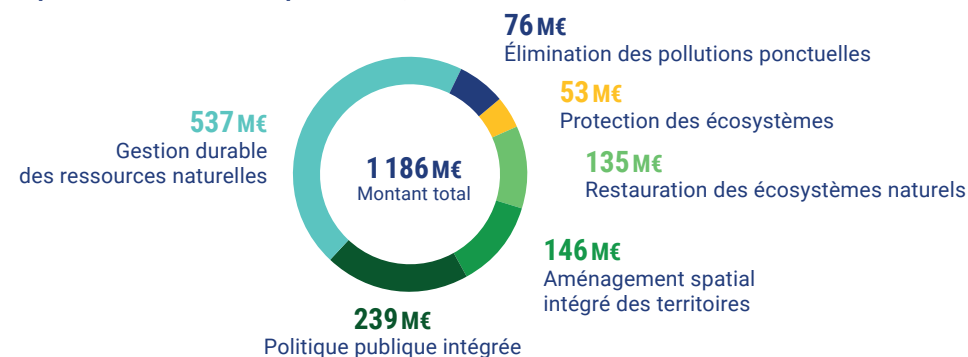
¹ Définitions agréées dans le cadre du comité d'aide au développement de l'OCDE

Nos engagements nature en 2024

Répartition par région



Répartition des financements favorables à la nature, par secteurs identifiés par l'IPBES, en 2024



Une approche Groupe

Institution publique de développement pionnière en la matière, l'intégration d'Expertise France au sein du groupe AFD aux côtés de Proparco, sa filiale dédiée au secteur privé, renforce l'action collective en général et pour la préservation de la nature.



Engagé pour la nature

Expertise France poursuit l'accompagnement de ses partenaires dans la mise en œuvre des objectifs fixés par le Cadre mondial pour la biodiversité. En 2024, **422 structures** (publiques, privées, associatives) **ont bénéficié d'actions de renforcement de capacité en matière de biodiversité**. Les actions d'Expertise France en faveur de la nature se traduisent par **21 nouvelles opérations** ayant un impact positif sur la nature.



Le secteur privé se mobilise

En 2024, Proparco a poursuivi l'évaluation des bénéfices de ses projets sur la biodiversité, contribuant aux engagements nature du groupe AFD. Ainsi, 41 M€ ont été investis dans cinq projets positifs pour la biodiversité, dans les secteurs de l'eau et l'assainissement, de l'économie circulaire et de l'agriculture. Proparco a également soutenu le lancement d'une facilité de financement dédiée à des projets favorisant le « Capital naturel », avec l'ambition de multiplier ses actions en faveur des écosystèmes. Un premier projet a été validé en fin d'année 2024.



Mirova : fonds d'investissement dans des entreprises agricoles et de l'agrobusiness mettant en œuvre des pratiques durables d'usage des sols

En 2024, Proparco a pris une participation dans le fonds Mirova Sustainable Land Fund 2, qui cible des entreprises matures ou en transition vers l'agroforesterie et l'agriculture régénératrice. Le fonds finance des pratiques agroécologiques, certaines certifications et la production de biochar (charbon végétal), avec un suivi précis des surfaces améliorées et du carbone stocké dans les sols.

MULTI-PAYS
Prise de participation de **15 M€**



189 M€

crédits et subventions déléguées (entre autres de l'Union européenne)



770 M€

de prêts aux États



208 M€

de prêts aux collectivités locales et aux entreprises



20 M€

de garanties

Les activités dédiées à la nature

Il s'agit de projets d'aires protégées, de restauration, de préservation des ressources naturelles ou de lutte contre les facteurs de pression.

228 M€ engagés en 2024 dans des projets dont l'objectif principal est dédié à la biodiversité (suivi par le marqueur CAD 2 biodiversité)

Les projets financés par le Groupe en 2024 permettront...



à **750 000** personnes de bénéficier d'actions de conservation ou de restauration de la biodiversité



à **13,4** millions d'hectares de milieux terrestres, côtiers et marins de bénéficier de programmes de conservation ou de restauration permettant d'améliorer la situation des écosystèmes



Contribuer à protéger 30 % de la planète d'ici 2030

En 2024, l'AFD a consacré 188 M€ de sa finance nature au financement de projets spécifiques de conservation et de restauration, contribuant ainsi à l'objectif de **protection de 30 % des terres et des mers du Cadre mondial pour la biodiversité avant 2030 (objectif 30x30)**.

Quelques exemples de projets dédiés à la nature



Protection et préservation de l'emblème national angolais : la palanca negra gigante

Angola - Subvention de 3,7 M€

L'antilope *palanca negra gigante* (antilope noire géante), emblème de l'Angola, est en voie d'extinction et reste strictement tributaire des actions de conservation pour garantir sa viabilité. Ce projet appuie l'Institut national angolais de la biodiversité et de la conservation dans la gestion des aires protégées.



Santé et eau potable dans l'État de Bahia

Brésil - Prêt de 132 M€

Le projet vise à contrer les effets du changement climatique sur la disponibilité et la qualité de l'eau, ainsi que la prévalence des maladies hydriques. Il permettra la restauration de 2 000 hectares d'aires protégées, l'élaboration de plans concertés de gestion des ressources en eau, le renforcement du système de suivi hydrométéorologique et forestier.



Appui à la politique publique de conservation et d'usage durable des océans

Équateur - Prêt de 92 M€

Ce financement soutient la politique publique de conservation et d'usage durable des océans en Équateur. Il contribue à renforcer la gouvernance du secteur, la conservation, la restauration, la gestion et l'adaptation des espaces marins et côtiers. Ce projet permet également de promouvoir la soutenabilité sociale, économique et environnementale du secteur de la pêche et de l'aquaculture.



Gestion durable du paysage forestier de Wonegizi-Wologizi

Libéria - Subvention de 9 M€

En Afrique de l'Ouest, le Libéria est l'une des principales zones critiques pour la biodiversité, abritant 43 % des forêts de Haute-Guinée. Le projet permettra la conservation de la biodiversité et la lutte contre les causes de la déforestation (objectif de 130 000 hectares de surface bénéficiant de mesures de conservation, restauration ou gestion durable), en associant étroitement l'ensemble des acteurs (administrations forestière et foncière, communautés).



Contribution au Nature Solutions Finance Hub (NSFH)

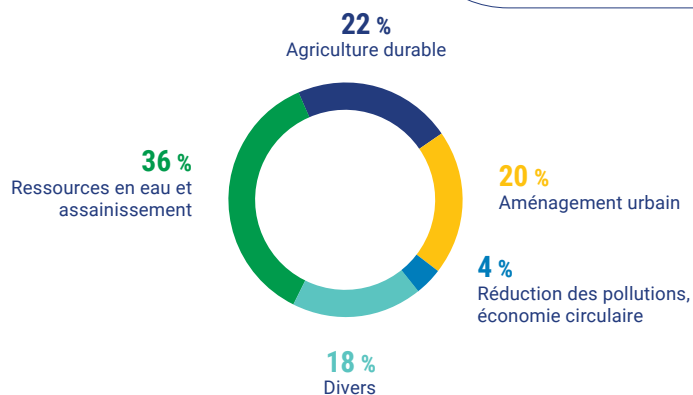
Multi-pays - Subvention de 1,5 M€

L'AFD a accordé 1 M€ au Nature Solutions Finance Hub de la Banque asiatique de développement, visant à développer un portefeuille de projets, renforcer les capacités et créer des instruments financiers innovants pour les solutions fondées sur la nature en Asie et dans le Pacifique. Ce soutien est complété par une assistance technique d'Expertise France de 500 000 €.

Les activités sectorielles positives pour la nature

Il s'agit de projets de développement contribuant de façon secondaire mais mesurable à la préservation ou la restauration de la biodiversité, issus de tous les secteurs d'intervention de l'AFD.

958M€
engagés dans des projets ayant pour objectif secondaire la préservation de la biodiversité (suivi par le marqueur CAD 1 biodiversité)



Les projets alloués en 2024 permettront de contribuer à plusieurs Objectifs du développement durable :



La conversion de **61 500** hectares vers des systèmes agroécologiques



6,9 M de personnes bénéficieront d'un service d'assainissement, permettant ainsi la réduction des pollutions hydriques et de leurs impacts sur les écosystèmes et la biodiversité marine



313 institutions locales de gestion du territoire² seront accompagnées, favorisant des pratiques de gouvernance et d'aménagement qui limiteront les pressions exercées sur la biodiversité

² Les institutions locales sont définies comme toute entité, quel qu'en soit le statut, qui agit dans l'intérêt général des communautés et pour la conservation ou la gestion durable de la nature et de ses ressources, au niveau du territoire dans lequel elle s'inscrit.

Quelques projets en faveur de la nature



Programme urbain intégré et résilient « Pro-saneamento São Luís »
Brésil - Prêt de 36 M€

Le projet, situé dans l'une des zones les plus défavorisées de São Luís (État du Maranhão), vise à améliorer l'accès à l'eau et à l'assainissement, à réduire les risques d'inondation et à renforcer les capacités municipales de gestion des écosystèmes. Il comprend la dépollution du lac Bacanga via un réseau d'assainissement, la préservation des mangroves par des infrastructures vertes, et le renforcement de la gestion écologique locale.



Programme 2022-2027 de développement de la région Guelmim-Oued Noun
Maroc - Prêt de 25 M€

La finalité du programme est de contribuer à un développement territorial inclusif, durable et équitable de la région Guelmim-Oued Noun au Maroc, visant à combler les inégalités sociales et économiques et devant générer plus de 50 000 emplois. Des impacts positifs sur la biodiversité sont attendus via la promotion de pratiques agricoles durables, la gestion responsable de l'eau, la lutte contre l'érosion, la création de ceintures vertes.



Programme de réformes pour la mise en œuvre de la feuille de route climat nationale
Serbie – Prêt de 135 M€

L'AFD, en partenariat avec la Banque mondiale et la banque allemande de développement, soutient la mise en œuvre de la feuille

de route climatique de la Serbie à travers un programme de réformes pluriannuelles et multisectorielles. La feuille de route comprend notamment un programme sur la gestion des déchets permettant de réduire les pollutions et un programme national de protection de la qualité de l'air.



Programme « Boma Ville durable » pour la résilience et le développement urbain

République démocratique du Congo – Prêt de 40 M€ et subvention de 10 M€

Le projet soutient la résilience climatique de Boma en améliorant les conditions de vie de ses 440 000 habitants. Il allie réhabilitation des infrastructures, soutien à l'économie locale et aménagement durable : végétalisation, gestion des inondations et des déchets, préservation des corridors écologiques. Des solutions fondées sur la nature renforceront la qualité de l'air, de l'eau et la biodiversité.



Projet de développement urbain et de résilience climatique de la ville de Bac Kan

Vietnam - Prêt de 18,5 M€

Ce projet finance l'amélioration des infrastructures de drainage urbain et de prévention des risques d'inondations de la ville de Bac Kan. Il accompagnera la ville dans l'intégration de la rivière et de son lit majeur, en identifiant des solutions innovantes de gestion des crues. Il prévoit la création de bassins temporaires à double fonction (protection contre les inondations et espaces récréatifs) tout en privilégiant les techniques d'ingénierie écologique pour une approche durable et résiliente.

Une année de partenariats et de mobilisation en faveur de la nature



Participation du groupe AFD à la COP16 biodiversité à Cali (Colombie)

Lors de la COP16 biodiversité en Colombie (2024), le Groupe s'est fortement mobilisé : 73 événements organisés ou co-animés par l'AFD, 64 sessions pilotées par Expertise France au pavillon de l'Union européenne, et plus de 30 rencontres bilatérales avec ses partenaires. L'occasion de renforcer des partenariats clés, comme l'appui à l'ambition durabilité de la banque de développement colombienne, Bancoldex, qui veut signer des accords stratégiques avec la région de Valle del Cauca et lancer la Facilité Carbone bleu (6 M€) en amont de la conférence des Nations unies sur les océans (Unoc).



La recherche pour mieux guider les actions du Groupe

En 2024, l'AFD a conçu une méthodologie pour identifier les risques financiers liés à la biodiversité dans ses financements souverains, en modélisant l'exposition macroéconomique de chaque pays à ces risques.

L'analyse évalue à la fois les risques physiques — dépendance des économies aux services rendus par les écosystèmes et leur dégradation — et les risques de transition liés à l'évolution des politiques, des modes de consommation ou des technologies visant à limiter les pressions sur la nature. Ce dispositif sera progressivement déployé en 2025 par l'équipe risque pays de l'AFD sur l'ensemble du portefeuille souverain.

Pour un avenir plus durable de la Méditerranée

À la COP16 de Cali, l'AFD et la Berd ont réaffirmé leur engagement en faveur de la Méditerranée à travers le **Blue Med Partnership**. Avec la signature de la contribution de l'AFD, les deux institutions renforcent leur ambition commune : faire du bassin méditerranéen un moteur de croissance durable.

Le partenariat soutient des initiatives à fort impact au Maroc, en Égypte et en Jordanie, pour bâtir une économie bleue résiliente, axée sur la préservation des ressources, l'autonomisation des communautés et la prospérité régionale.



Une nouvelle facilité Carbone bleu

La facilité Carbone bleu lancée en 2024 vise à protéger et restaurer trois écosystèmes marins particulièrement efficaces dans le stockage de carbone : les mangroves, herbiers marins et marais salants. Trois premiers projets ont été instruits courant 2024 au Costa Rica, en Équateur et en Tunisie, avec une présentation prévue lors de la conférence des Nations unies sur les océans à Nice (Unoc). D'autres projets se préparent en Asie du Sud-Est, en Afrique subsaharienne et dans les Caraïbes.

Par ces initiatives, l'AFD contribue à la lutte contre le changement climatique tout en préservant la biodiversité marine et en soutenant les communautés côtières qui dépendent de ces écosystèmes.



Aux côtés des organisations de la société civile

Grâce au dispositif « Initiatives OSC », **31 projets** de la société civile en faveur de la biodiversité ont été soutenus en 2024, pour un total de **18 M€** de finance biodiversité. Les programmes couvrent des thématiques comme le développement de filières agricoles ou marines durables, la sensibilisation et la mobilisation des communautés, le tourisme durable, ou des projets de restauration de la biodiversité terrestre ou marine. **89 %** sont des projets de développement « classiques » positifs pour la nature, ce qui montre que **la biodiversité est désormais bien prise en compte en tant qu'enjeu transversal**. Pour la première fois, **10 %** des programmes concernent les territoires ultramarins et leurs bassins régionaux.

Après des banques publiques de développement : la coalition Océan de Finance en Commun (FiCS)

Le Groupe co-préside la coalition Océan du FiCS, une initiative stratégique visant à mobiliser les banques publiques de développement pour accélérer le financement de la protection des océans et l'économie bleue durable. Plus d'une dizaine de banques publiques de développement y participent activement et travaillent à des engagements pour les océans et une feuille de route, en vue de la conférence des Nations unies sur les océans (Unoc) de Nice en juin 2025. Cette initiative vise à développer des instruments financiers innovants, renforcer les politiques publiques, favoriser le partage de connaissances et d'expériences.



Certificats biodiversité

En 2024, l'AFD a contribué aux travaux de l'International Advisory Panel on Biodiversity Credits, un groupe d'experts internationaux chargé de conseiller sur les principes, standards et bonnes pratiques pour le développement de crédits biodiversité. Ces travaux ont permis d'établir des orientations et de définir des principes d'intervention pour l'AFD, afin de mieux maîtriser les risques et maximiser les bénéfices de ces mécanismes pour la biodiversité.

L'AFD prévoit également de soutenir des projets pilotes où ces certificats biodiversité seront testés sur le terrain.



Solutions fondées sur la nature

Engagée dans la finance biodiversité, l'AFD promeut activement les solutions fondées sur la nature.

En 2024, 15 nouveaux projets intégrant ces solutions ont été accompagnés, notamment dans l'eau, l'agriculture et l'urbanisme durable.

Par exemple, l'AFD finance via un prêt de 91 M€ un **ambitieux programme d'aménagement du bassin-versant de la rivière Svay Chek, au nord du Cambodge**, pour atténuer les effets du changement climatique sur les populations locales et renforcer l'agriculture durable, grâce à la restauration écologique des cours d'eau et des zones humides. Ces interventions jouent un rôle essentiel dans la régulation des crues.

Pour un monde en commun

Le groupe AFD finance et accélère les transitions pour un monde plus juste, sûr et résilient, en s'engageant pour les populations avec ses partenaires, partout dans le monde. Fort de ses entités complémentaires – l'Agence française de développement pour les financements publics, Proparco pour l'investissement privé responsable, et Expertise France pour l'expertise technique – le Groupe répond à tous les enjeux liés au développement durable. Engagé dans plus de 160 pays ainsi que dans les Outre-mer, il adapte ses interventions aux réalités du terrain, soutenant activement les initiatives locales. Avec plus de 4000 projets alignés sur les Objectifs de développement durable (ODD), le groupe AFD, au nom des Français, mobilise tous les acteurs engagés dans le développement économique et la préservation des biens communs : le climat, la biodiversité, la paix, l'égalité femmes-hommes ou encore la santé mondiale.

Du côté des autres, pour un monde en commun



www.afd.fr - X : @AFD_France - Facebook : AFDOfficiel
5, rue Roland-Barthes - 75598 Paris Cedex 12 - France
Tél : +33 1 53 44 31 31